



# MAIRIE DE SOLLIES-TOUCAS

## REGIE DES SERVICES SCOLAIRES

Tel : 04.94.28.90.47 Fax : 04.94.33.35.32

### Contrat de Prélèvement Mensuel du Restaurant Scolaire et de l'Accueil Périscolaire

Entre la régie des services scolaires de la Mairie de Solliès-Toucas

Et : Mme, Melle, M. (Rayer les mentions inutiles)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....

ou des enfants : .....

: .....

: .....

: .....

Il est convenu qu'un contrat de prélèvement mensuel des factures de la régie du service scolaire s'effectuera pour l'abonné désigné ci-dessus, dans les conditions définies ci-dessous :

- Les prélèvements seront opérés chaque mois (**la date sera précisée sur la facture**).
- Il sera possible de demander la résiliation en cours d'année pour des motifs impérieux (maladie, chômage, divorce.....). La demande doit être formulée par écrit avant le 15 du mois précédent sa prise d'effet. La résiliation a pour effet de faire revenir le redevable dans le système classique de paiement : numéraire ou chèque, carte bancaire ou paiement en ligne.
- **Tout changement de coordonnées bancaires doit nous être immédiatement signalé par écrit et suivi des documents nécessaires (RIB) et mandat SEPA complété.**
- Tout rejet d'une échéance entrainera la résiliation d'office et le retour au droit commun sauf régularisation sous 48H en espèces.

Fait à Solliès-Toucas le .....

Cachet de la Mairie,

Signature de l'abonné

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)